

Questions diverses FO

CSA-SD du 13 février 2024

1. Combien de circonscriptions déplorent un manque de psyEN ? Au final combien de postes de psychologues cela représente-t-il ?

Il manque 3 psyEN sur le département. Un dans chacune des circonscriptions suivantes : Vosges du Nord, Wissembourg et Obernai. Nous n'arrivons pas à recruter de personnels disposant d'un Master 2.

2. Combien d'ETP sont prévus pour les allègements de service à la rentrée 2024 ? Combien de postes adaptés ?

2 ETP (Equivalents Temps Plein) sont utilisés pour l'allègement de service. Cela représente 8 personnels qui peuvent bénéficier d'une journée hebdomadaire d'allègement.

29 postes adaptés ont été distribués sur l'académie l'année dernière.

3. L'allocation IUFM sera-t-elle prise en compte dans le calcul des pensions dès cette année 2024 ?

Oui, comme il est prévu dans le décret publié cette année. Les collègues ont du mal à obtenir un justificatif entre le rectorat et l'IUFM pour le moment. Nous travaillons à trouver un protocole adapté mais sachez que le décret permet une tolérance sur les justificatifs à fournir : la déclaration d'impôts, les bulletins de salaire de l'époque sont valables.

4. Départ à la retraite en cours d'année : y'a-t-il déjà eu des demandes ? Combien ? quel protocole est au final retenu par le Rectorat ?

Nous n'avons pas encore eu de situations de ce type mais pour un enseignant souhaitant partir en retraite en début d'année scolaire, il faudra discuter individuellement avec chaque agent concerné de la possibilité d'occuper un poste de ZIL et de libérer sa classe afin de laisser un autre enseignant sur le poste dès la rentrée.

5. Concernant les postes POP : sont-ils gérés de la même manière que les autres postes ?

Un poste POP peut-il être supprimé/fermé avant les 3 ans (durée minimale d'occupation du poste) ? Si oui, quel impact sur le barème pour le mouvement cela a-t-il pour les collègues concernés ?

Nous n'avons pas connaissance de poste POP qui serait voué à fermer mais dans ce cas-là, les règles du mouvement s'appliqueront à l'identique.

6. La fusion des écoles de Woerth a été annoncée aux collègues concernés par la municipalité comme n'étant pas effective avant février 2025. Comment cela va-t-il se concrétiser administrativement et techniquement ? Y aura-t-il une direction unique dès cette année et ce avant l'installation dans les nouveaux locaux ?

Nous attendons la délibération du conseil municipal au printemps. La fusion aura lieu dès la rentrée prochaine avec une direction unique et l'installation dans les nouveaux locaux suivra.

7. Avez-vous des nouvelles concernant l'appel à projets, lancé au niveau national, pour l'ouverture de classes de TPS dans les QPV ou en Education Prioritaire ? Combien d'écoles bas-rhinoises ont participé à cet appel ? Est-ce que l'EM Les Pins de Haguenau et l'EM Rosa Parks de Strasbourg ayant pour indication « Projet de TPS en cours, en attente de retour de la DGESCO » dans le tableau des mesures font partie des écoles choisies par cet appel à projets ?

Il existe une dotation spécifique du Ministère pour accompagner à la mise en place des TPS dans une école lorsqu'un projet particulier est envisagé. Les écoles sélectionnées bénéficieront d'un poste fléché qui arriverait en plus pour cette mise en place. L'EM Ariane Icare à Strasbourg et l'Em Les Pins à Haguenau ont candidaté. (A Haguenau : projet de classe passerelle avec intervention d'un éducateur)

Dans l'éventualité où des écoles bas-rhinoises seraient retenues, le MEN augmentera-t-il la dotation du département ou ces ouvertures se feraient-elles à moyens constants et donc au détriment des autres écoles ?

C'est une dotation supplémentaire octroyée par le national.

8. Quelle procédure allez-vous retenir pour mettre en place l'avantage spécifique d'ancienneté des directeurs ?

Nous sommes en attente des textes règlementaires.